



# PRÉFET DE LA MANCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le 17 mai 2023

### **État de la ressource en eau dans le département de la Manche**

Dans la perspective de la gestion de périodes de sécheresse en 2023, le Préfet de la Manche a réuni le comité de la ressource en eau le mardi 16 mai 2023.

La situation hydrologique et pluviométrique a été présentée à l'ensemble de ses membres comprenant les services de l'État, les collectivités locales, les syndicats, les principaux opérateurs en charge de la gestion de l'eau dans le département, les représentants de la profession agricole, les associations et les représentants des usagers.

Les pluies régulières qui se sont succédées en mars et avril, ont permis une amélioration continue des débits des cours d'eau de la Manche qui sont tous proches ou un légèrement supérieurs aux normales.

En ce qui concerne les ressources souterraines, la pluviométrie importante des mois de mars et avril a permis une recharge tardive des nappes qui ont retrouvé des niveaux proches de la moyenne à la fin avril.

Afin de respecter les prescriptions contenues dans le guide circulaire national de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse, une révision de l'arrêté-cadre départemental et notamment des évolutions des mesures de restrictions a été validée par le comité ressource en eau. Une consultation du public sera organisée d'ici fin mai pour 3 semaines afin de pouvoir signer l'arrêté-cadre mi-juin.

Si à ce stade, il n'est pas nécessaire d'activer une mesure de vigilance, il convient d'être dès à présent très attentifs à l'utilisation de l'eau dans les activités industrielles, agricoles. Et les usages domestiques.

Le Préfet de la Manche appelle à la citoyenneté et la responsabilité de tous. La préservation de la ressource en eau est l'affaire de chacun.